

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{ER} FEVRIER 2019

Le Conseil Municipal s'est réuni vendredi 1^{ER} février 2019 à 20 heures sous la présidence de Monsieur SEYTRE Yves, maire de la commune de SAINT JULIEN MOLHESABATE.

Avant l'ouverture de la séance du Conseil, Monsieur COLETTI, employé communal sous contrat PEC se présente aux élus.

Avant de débiter l'ordre du jour, les conseillers municipaux approuvent le compte-rendu du dernier conseil municipal en date du 30 novembre 2018 et nomment Mireille BOUSQUET secrétaire de la présente séance. Les conseillers s'accordent sur l'orthographe du Mont Felletin (et non Feltin), à différencier également du lieudit « Le Fultin ».

LOCAL EX PIZZERIA

Suite à des demandes d'utilisation de ce local, la Commune a obtenu de la société d'assurance les conditions à satisfaire notamment en raison de la présence d'un four artisanal de pizzas. Les utilisateurs doivent fournir un certificat d'assurance responsabilité civile multi habitation. Par ailleurs, le montant de location est fixé égal à celui de la salle communale à savoir 120 euros pour les habitants de la Commune. Un contrat de location sera établi. L'affectation dans le futur de ce local sera définie après l'étude « centre bourg ». Dans l'immédiat, le four à pizzas reste et le matériel appartenant à l'ancien utilisateur du local en tant que pizzeria peut être utilisé jusqu'en mars 2020.

DEMANDE DE SUBVENTION DETR

La demande de Dotation d'Equipement Territoires Ruraux 2018 étant parvenu trop tard, celle-ci est représentée en 2019 en y intégrant les toilettes publiques en compensation partielle de ce qui a été réalisé en travaux d'aménagement de la salle communale.

EMPLOI AIDE TYPE PARCOURS EMPLOI COMPETENCE

Le contrat PEC de Monsieur COLETTI a été conclu le 1^{er} février 2019 suivant les conditions suivantes : prise en charge du salaire de base à hauteur de 60% par le Département, tuteurs élus du Conseil acceptés, temps annualisé de 20 heures par semaine.

ADRESSAGE

Un premier projet présenté fait l'objet de nombreuses remarques rendant nécessaire une réunion pour reprendre le projet. Réunion à prévoir un mercredi matin pour présence d'un maximum de conseillers. Les frais consécutifs seront pris en charge à 50 % par le fonds de concours de la Communauté de Communes du Pays de Montfaucon. Une campagne pour panneaux indicateurs des hameaux et points d'intérêt de la Commune rentrera dans cette action.

PREVISIONS BUDGETS 2019

Premier passage en revue des prévisions de réalisation pour 2019. A noter :

- *accès personnes à mobilité réduite salle communale et wc publics
- *isolation thermique bureau mairie
- *chauffage maison du suc
- *lavoir : revêtement et parterre extérieur
- *virage du Barrey par amende de police
- *mur maison des Sœurs (solution optimum à définir)
- *AEP Thomarget à finir – AEP cabane des chasseurs – drainages divers
- * travaux divers toitures (revoir nouvelle entreprise)
- *éclairage public LED et illuminations
- *étude centre-bourg (prévoir 50 000 €)

DIVERS

Un projet d'aire de camping-car serait prise en charge par la Communauté de Communes du Pays de Montfaucon

Un conseiller propose d'examiner la possibilité de marchés de producteurs et plus généralement, propose de réunir les agriculteurs pour évoquer les problèmes communs.

L'idée d'un parking au lieudit « Bellevue » pour faciliter la montée au Felletin, voir l'achat du foncier

L'idée de reprendre la possibilité de récupération du surplus de la source du Felletin sera réexaminée par un conseiller

Les habitants du lieudit « Les Sagnes » font une demande d'aliénation du chemin rural passant devant leur habitation. Le Conseil donne son accord pour lancer la procédure d'enquête

Dans le cadre du « grand débat », un livre sera ouvert pour pouvoir s'exprimer. La présence d'un élu le jeudi 21 février peut accompagner au niveau rédaction.

Un rallye automobile est prévu le 1^{er} juin 2019, une rencontre avec les organisateurs sera fixée et les contraintes éventuelles par rapport aux résidents proches seront présentées.

La route de Marnas est à reprofiler (problème de sécurité d'accès à la Départementale)

La licence boisson est à faire vivre notamment par la nécessité de formation, un conseiller va prendre en charge ce sujet

Les compteurs Linky (électricité) devraient être installés en mai 2019.

Les colis des aînés seront distribués d'ici fin février, y compris dans les résidences

Institution d'une fiche de satisfaction pour les locataires des gîtes.